



non restitution de la chose prêtée

Par **agrimaldi**, le **26/01/2010** à **20:41**

je suis garagiste. Un client au moment de me payer me demande de lui donner sa voiture pour aller chercher de l'argent à sa banque. Je refuse, mais je lui prête un véhicule de fonction. Cette personne s'en va et revient deux mois plus tard (oui je dis bien 2 mois). J'ai tenté de le joindre, mais impossible. La Police refus de prendre ma plainte. Au bout de deux mois, cette personne revient en me disant que la voiture lui a été volée avec les clés... Je sais que je ne suis pas assuré contre le vol. La personne en question refuse de me rembourser ma voiture. Que faire ? - En attendant je refuse de lui restituer la sienne... il n'a d'ailleurs pas payé le solde de sa facture.